La liberté de la presse en Bulgarie

Le ministre bulgare de l'information, M. Kazasoff, a fait une déclaration à propos de la récente interdiction de parution des journaux de l'opposition. Il a précisé que la politique du gouvernement ne subissait aucune modification dans le domaine des autorisations de parution de la presse.

Depuis le milieu du mois de juin, l'organe de l'opposition paysanne, le « Narodno Zemedelske Zname », a cessé de paraître « parce que les syndicats officiels et leur organisation s'y sont opposés et qu'une pression a été exercée dans ce sens sur le personnel de l'imprimerie ». Le ministre de l'information a déclaré à ce propos que le premier ministre est intervenu à plusieurs reprises, mais toujours en vain, auprès de la direction des syndicats. « Le gouvernement ne dispose d'aucun moyen légal pour plier les syndicats à sa volonté. »

A Sofia, les observateurs sont d'avis qu'un mot du chef communiste Dimitroff suffirait à résoudre sans délai toute la question.

A la fin du mois de juin, un seul journal de l'opposition paraissait encore : le « Svoboden Nadro », organe social-démocratique, dont les exemplaires avaient été séquestrés peu de temps auparavant, parce qu'il avait reproduit le discours prononcé pour sa défense devant le tribunal par le chef socialiste Kristiu Pastuhoff. Le ministre de l'information ne pense pas que d'autres mesures seront prises contre ce journal.

Le journal du gouvernement du Front patriotique continue en revanche à écrire contre l'opposition qui voit certains de ses principaux représentants cités au tribunal. Et le journal gouvernemental les accuse d'être des agents stipendiés, et prétend que les rédacteurs de la presse d'opposition sont des écrivains à gages.

Le peuple est las de ces provocations, et sa patience s'épuise. (Reuter.)

LES SPORTS

Course cycliste pour juniors

Dimanche 21 juillet aura lieu à Colombier le 2me Prix du Vélo-Club du Vignoble. Cette épreuve, réservée aux juniors, se disputera sur une longueur de 100 km. et aura le parcours suivant : Colombier (départ à 7 h. 30), Corcelles, Rochefort, Fleurier, Buttes, Ste-Croix, Vuiteboeuf, Grandson, Saint-Aubin, Boudry, Crêt-d'Areuse, Colombier.

Grand prix de Suisse pour motos

Le concours du dimanche avait été précédé des courses d'essai du vendredi, qui avaient déjà attiré plus de 10,000 personnes autour du circuit, et nous n'avons ainsi nul étonnement à enregistrer les 30,000 spectateurs du dimanche.

Samedi soir, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif recevaient les hôtes de Genève, au foyer du Grand-Théâtre. Me Raisin, au nom des deux autorités, salua les visiteurs, et Me Billy remercia les autorités et les organisateurs, les unes pour leur précieux concours, les autres pour leur bonne organisation. Car elle fut impeccable et nous avons admiré comment le Comité des constructions avait su tirer magnifiquement parti des constructions tubulaires. Rendons aussi hommage aux ouvriers de la maison qui fit ces installations, dont l'un nous a dit le dur labeur de 15 heures par jour de la dernière semaine, pour arriver à chef.

Citons aussi la participation de MM. Celio, conseiller fédéral, Rosselet et Pugin, conseillers d'Etat. Ils ont ainsi pu se rendre compte que Genève avait vécu, dimanche, une grande journée sportive et que leur appui moral et financier n'avait pas été vain.

La moyenne de temps à la course des 250 cm³ fut de 99 km. 190 à l'heure, pour C. Cavaciuti, Italien, sur Guzzi.

W. Hess, Suisse, sur Vélocette, premier des 350 cm³, réalisa une moyenne-horaire de 100 km. 800. F. Aubert, Genevois, premier dans la course des side-cars, fit une moyenne de 91 km. 530 à l'heure, tandis que, dans la course des 500 cm³, Pagani, Italie, sur Gillera, réalise une moyenne à l'heure de 106 km. 780. Au 15e tour, cette vitesse fut même de 110 km. 168 à l'heure. En le voyant, on se rendait compte de la complète maîtrise de cet homme sur sa machine.

Quant au Rallye des clubs motocyclistes, il donna les résultats suivants, pour les trois premiers de chaque groupe :

Clubs étrangers : 1. Moto-Club de Moulins, 1400 points ; 2. Amicale touristique de Terot, Dijon, 1184 ; 3. Moto-Club Citterois, Béziers, 1120.

Clubs suisses : 1. Unione sportive Ceresio, Lugano, 5267 points ; 2. Moto-Club d'Ajoie, Porrentruy, 1133 ; 3. Moto-Club Dietikon, 1150.

Clubs genevois : 1. Moto-Club Plainpalais, 1333 points ; 2. Moto-Club genevois, 1250 ; 3. Moto-Club Norton, 1083.

Le succès triomphal de cette journée est dû en grande partie au talent d'organisation de M. Michel Barambon et de ses principaux collaborateurs, MM. Marcel Haecker, président des constructions, Cavallin et Poulin, techniciens, Nerbollier, président de la Commission de police, à la clémence du temps et à la belle tenue de la population que nous tenons à féliciter ici en même temps que les organisateurs de la course. Nous ne doutons pas que, préparé par les mêmes mains et avec le même soin, le Grand Prix des Nations du 21 juillet prochain ne soit un nouveau triomphe.

Ch. P.

Le temps qu'il fera aujourd'hui

L'amélioration actuelle n'est que passagère ; augmentation de la nébulosité. Quelques précipitations en cours d'après-midi.

NOUVELLES SUISSES

Relations économiques franco-suisses

La délégation suisse chargée des négociations économiques avec la France est partie lundi matin pour Paris, à bord d'un avion de la Swissair.

La question de la valorisation du franc suisse

Ces derniers temps, des informations ont été publiées disant que l'on envisageait une valorisation du franc suisse comme le furent récemment le dollar canadien et la couronne suédoise. Nous apprenons de source bien informée qu'en raison de la position différente de son commerce extérieur, le problème de la valorisation ne se pose pas avec la même urgence en Suisse qu'au Canada ou en Suède. Toutefois, il fait l'objet d'un examen à la suite des mesures d'ordre monétaire prises à l'étranger et de l'évolution même du problème monétaire sur le plan international. Pour le moment, on ne saurait juger actuelle la question de la valorisation du franc suisse.

Suppression des listes noires

Selon un communiqué du Département politique, il se confirme officiellement que les listes noires alliées ont été supprimées de la manière suivante :

Liste britannique : Selon décret du Foreign Office du 7 juillet 1946 entrant en vigueur le 9 juillet. Liste américaine, selon déclaration du Département d'Etat du 8 juillet 1946 annonçant la suppression immédiate de la dite liste. Liste française, selon avis de suppression paru au « Journal officiel de la République française », le 7 juillet 1946, avec effet immédiat.

Fédération suisse des ouvriers du textile

Un congrès extraordinaire de la Fédération suisse des ouvriers du textile a eu lieu dimanche, à Zurich, sous la présidence du conseiller national Moser, et en présence de 276 délégués, de 400 autres personnes venues de toutes les régions de Suisse, parmi lesquelles les représentants de l'Union syndicale suisse, du canton et de la ville de Zurich, du Parti socialiste suisse et du Parti du travail.

Dans son allocution d'ouverture, le président a relevé l'essor pris par la fédération, dont les effectifs sont passés, au cours de ces huit dernières années, de 8,000 à 35,000 membres.

M. Léo Löw, secrétaire central, a parlé ensuite de l'activité déployée par la fédération pour que les employés obtiennent une augmentation de salaire, plus de libertés et plus de droits. Conformément aux décisions prises par le congrès de 1945, la fédération demande que des salaires minima soient fixés par un contrat collectif de travail, que les congés soient payés (une à trois semaines), le versement complet du salaire pour six jours fériés au moins et qu'en cas de maladie, les entrepreneurs prennent à leur charge la moitié au moins des primes exigibles. Ce n'est qu'à la suite de grèves que l'association patronale a modifié son attitude à l'égard de ces revendications. Cette attitude était, au début, négative. Des contrats collectifs ont déjà pu être conclus dans certaines branches du textile, à Bâle et à Zurich.

Les délégués ont approuvé à l'unanimité les propositions du Comité central visant à fournir à la fédération les moyens nécessaires pour pouvoir soutenir la lutte en cas de nouveaux conflits du travail.

En vertu de ces propositions, les membres de la fédération verseront une « contribution de solidarité » unique de 15 fr. pour les hommes, de 10 fr. pour les femmes et de 5 fr. pour les jeunes membres.

Enfin, M. Gmür, délégué de l'Union syndicale suisse, a assuré les congressistes des sentiments de solidarité de toutes les organisations syndicales et exprimé l'espoir que 1947 verra la réalisation de l'assurance vieillesse et survivants.

Le Don suisse et l'Angleterre

A propos du séjour de tuberculeux en Suisse

Londres, 15 juillet.

Les « Reynolds News », qui sont très à gauche, écrivent qu'à la suite de divergences d'opinion entre médecins suisses et anglais, le Ministère de la santé et des pensions n'a pas pu encore se résoudre à accepter l'invitation du Don suisse à envoyer cent militaires britanniques tuberculeux en Suisse pour une cure d'un an. Un spécialiste anglais pour les affections pulmonaires a déclaré : « Après avoir pratiqué pendant quelque temps en Suisse, je ne crois pas que le traitement médical dans ce pays soit supérieur au nôtre. L'effet du climat est fortement exagéré, et il n'y a pas de raison qui puisse nous empêcher d'obtenir ici les mêmes résultats. »

Interrogés à ce sujet, les milieux compétents ont déclaré : « L'invitation du Don suisse a fait l'objet d'une lettre de remerciements du ministre de la santé au ministre de Suisse et cette lettre fut interprétée, à la Légation de Suisse, comme une acceptation. Mais cette affaire passa alors au Ministère des pensions, puisqu'il s'agit de militaires, et une série de difficultés d'ordre technique surgit. Le Ministère des pensions, qui observe une très grande réserve, n'a pas confirmé que la cause de ce retard provienne de divergences entre médecins suisses et anglais. Le principal problème est celui du logement. Le Sanatorium britannique de Montana devrait être restauré, mais le Gouvernement anglais n'a pas accordé de subvention. Les pourparlers engagés avec les fondations privées n'ont pas donné de résultat jusqu'ici. Un porte-parole du Ministère des pensions a déclaré néanmoins que l'on espérait pouvoir accepter l'invitation, mais il était prématuré d'annoncer quoi que ce soit de précis à ce sujet. »

On signale également des divergences entre milieux suisses et personnel accompagnant britannique qui amena les deux cents petits Anglais à Adelboden, divergences qui ont fait l'objet d'un rapport aux autorités anglaises. Les experts du Ministère de la santé, qui ont enquêté sur place, ont déclaré que les plaintes envoyées à Londres étaient fortement exagérées. Il s'agissait surtout de divergences de vues au sujet de la vaccination contre la scarlatine et à propos de l'alimentation. C'est ainsi que les petits Anglais furent vivement déçus de ne pas trouver en Suisse les mets sucrés auxquels ils étaient habitués chez eux et de ne pas recevoir de chocolat suisse.

SELON UN JOURNAL LONDONIEN

Des bombes volantes au-dessus des Alpes?

Londres, 15 juillet.

Le correspondant genevois du « Daily Mail » écrit que d'étranges phénomènes lumineux sont apparus au-dessus de la vallée du Rhône, en Suisse, et indiqueraient que les Russes feraient des essais de bombes volantes au-dessus des Alpes. Des phénomènes analogues se sont produits récemment en Suède. Un employé de la ligne Bex-Gryon-Villars aurait aperçu un appareil Liberator au-dessus des Dents-du-Midi et peu après une « bombe volante ». Il l'a décrite comme étant un « grand météore » en direction du nord-est. Par temps clair, la trace était parfaitement visible. L'employé de chemin de fer a fait part de ses observation à un touriste londonien qui a également constaté le phénomène. (Reuter.)

Une étrange disparition en Valais

Il y a quelques mois, M. Dubois, chef de l'Office de l'économie de guerre de St-Maurice, disparaissait de son domicile. L'enquête de la police conclut à un accident, mais le corps de la victime ne fut pas retrouvé.

Or, Mme Dubois, son épouse, a disparu à son tour du domicile, laissant les quatre enfants mineurs dans la consternation

Toujours les prisonniers allemands

Trois prisonniers de guerre allemands évadés d'un camp français, qui avaient franchi clandestinement la frontière, ont été arrêtés à Bettens, dans la nuit de dimanche à lundi. Ils ont été incarcérés à Cossonay.

Jeunes garnements en justice

Le tribunal criminel de Lucerne a eu à s'occuper de 5 jeunes gens de 19 à 22 ans, qui avaient fondé une bande dont les méfaits s'étendirent à toute la ville de Lucerne, à ses environs et même à une partie du Nidwald. Ils volèrent vélos, habits, montres, denrées alimentaires et pillèrent même des maisons de campagne et des wagons de marchandises en gare de Lucerne. Ils avaient conçu le plan d'abattre la propriétaire d'un kiosque pour la dépouiller, mais des circonstances étrangères à leur volonté les empêchèrent de mettre leur projet à exécution. Ils ont été condamnés à des peines variant de 5 à 14 mois de prison, le sursis leur étant accordé du fait de leur meilleure conduite actuelle.

Noyades dans le lac de Constance

Dimanche après midi, Mme Nelly Bruggisser avait pris un canot pour aller se baigner dans le lac de Constance. Elle était accompagnée de ses deux enfants, âgés de 3 et 5 ans, ainsi que de Johann Jäggi, 18 ans, frère de sa locataire. Le soir, on retrouva le canot où seuls se trouvaient les deux enfants. Jusqu'à présent, l'enquête a pu établir que Johann Jäggi, ne sachant pas bien nager, est tombé à l'eau, a voulu regagner le bateau et que Mme Bruggisser, voulant lui venir en aide, est elle-même passée par-dessus bord ; tous deux ont disparu sous l'eau sans pousser un cri. On ne les a pas encore retrouvés.

Un scaphandrier qui ne remonte pas

Une demoiselle de la Suisse allemande, venue à Locarno passer le week-end, a laissé tomber dans le lac son sac qui contenait des documents et des valeurs dont le montant n'est pas précisé. Ayant appris qu'un pêcheur locarnais possédait un vêtement primitif de scaphandre, elle le pria de plonger pour tenter de retrouver son sac. Un de ses amis, nommé Siegrist, voulut alors également faire une plongée avec le vêtement du scaphandrier. Comme il ne revenait pas à la surface, des recherches furent faites. Quand on parvint à le remonter, il avait cessé de vivre.

EN TOURNANT LE BOUTON

Vous entendrez aujourd'hui :

Sottens : 18.05, Prouesses féminines d'autrefois. 18.15, « Elle et Lui », Jaques-Dalcroze. 18.25, Le fantastique dans la poésie romantique française. 18.35, « L'Apprenti Sorcier », Dukas. 18.45, Le Tour de Suisse cycliste : l'arrivée à Zoug. 19.15, Dern. nouv. 19.30, Le miroir du temps. 19.40, La paix chez soi. 20.00, Jacqueline François dans son tour de chant. 20.15, « Bethsabée », pièce rad., d'après le roman de Pierre Benoît. 22.20, Dern. nouv. 22.30, Em. com. : Mélodies aimées modernisées.

Beromünster : 18.00, Chron. de l'Emmental. 18.20, Chants de fleurs, des Alpes. 18.40, Lettres de jeunes. 19.00, Disques joyeux. 19.10, Le Tour de Suisse. 19.30, Dern. nouv. 19.40, Écho du temps. 19.50, Nouvelles pour Madame. 20.00, Mus. récréat. suisse. 20.30, Conc. symph. 21.35, Chants de Brahms. 22.00, Dern. nouv. 22.30, Em. com.

Vous entendrez mercredi :

Sottens : 7.15, Dern. nouv 11.30, Em. com. : Œuvres de compos. suisses. 12.00, Le Tour de Suisse cycliste : Zoug-Lugano. 12.15, Les refrains de Gershwin. 12.30, Impromptus de Schubert (II). 12.45, Dern. nouv. 13.00, Mus. de chambre et mélodies. 17.00, Em. com. : A travers la littérature belge pour piano.

Beromünster : 6.45, Dern. nouv. 11.30, Em. com. 12.15, Scènes de « Faust », de Gounod. 12.30, Dern. nouv. 12.40, Conc. pop. 13.25, Nouveaux livres. 13.30, « Serenata notturna », Mozart. 17.00, Em. com.

JURA BERNOIS

Les CFF et le Jura

Le dernier « Bulletin des CFF » nous apporte les renseignements suivants intéressant le Jura : M. Erwin Wolkmer, actuellement à Delémont, est nommé sous-chef d'atelier de 1re classe à Berne ; M. Robert Voirol, chef cantonnier à Delémont ; M. Emile Rebetez, chef de groupe à Courfaivre ; M. René Giauque, de Moutier, chef de station de 2e classe à Choindez ; M. Théodore Vonlanthen, commis de gare de 2e classe à Bassecourt.

Parmi les mises à la retraite, nous relevons le nom de M. Alfred Lüthy, chef d'équipe aux marchandises, à Delémont.

BIENNE

Les vacances horlogères. — Hier ont débuté les vacances écolières, ainsi que celles de divers établissements industriels de la région. Bien que les deux semaines dont bénéficieront les horlogers soient fixées dès le 22 juillet, nombreux sont ceux qui se sont déjà évadés de la Ville de l'Avenir pour goûter un repos bien mérité. Si de nombreux départs sont prévus, disons que la cité ne perd pas, en cette période, son animation. De nombreux promeneurs du Jura bernois et d'ailleurs profitent de visiter la plage, les grands magasins et nos nombreux buts de promenade. Les grands magasins apprécient généralement cette période de suspension annuelle du travail dans les fabriques.

SONVILIER

Chef de section. — La Division militaire du canton de Berne a nommé chef de section M. Alcide Kneuss, instituteur.

TRAMELAN-DESSUS

Conseil municipal. — Une entrevue aura lieu prochainement entre le Conseil municipal et le Comité du dépôt sanitaire, afin que soit examinée la question de la création d'un second poste de garde-malade.

L'Association pour la défense des intérêts du Jura ayant fait part au Conseil exécutif de sa décision de combattre la création d'une place d'artillerie aux Franches-Montagnes, celui-ci se déclare prêt à faire valoir énergiquement les arguments des principaux intéressés, tout en les invitant à étudier soigneusement la question.

Par circulaire, la Direction de l'agriculture informe les autorités que des subsides seront accordés afin de favoriser la construction de silos à fourrage dans les régions montagneuses. Le secrétariat municipal est prêt à fournir tous renseignements à ce sujet.

Par lettre, le Parti socialiste attire l'attention du Conseil municipal sur le mode de rétribution des commissions communales en général et de la Commission d'école en particulier. Le mandat de membre de la Commission d'école comportant des devoirs assez importants, une indemnité équitable devrait être servie en vue de compenser les pertes de salaire éventuelles. Cette matière étant régie par un règlement spécial, le Conseil municipal décide de nommer une commission qui sera chargée d'étudier cette question. Elle sera composée de trois membres du Conseil municipal et de trois membres du Conseil général.

Le poste de concierge du Collège des Gérinnes ayant été mis au concours, cinq postulations sont parvenues au secrétariat municipal. M. Oscar Amstutz est nommé à cette fonction, sur la base du cahier des charges existant.

Le Conseil municipal recommandera le renouvellement de toutes les patentes d'auberge de la commune.

PORRENTRUY

Prisonniers allemands arrêtés. — On a arrêté, lundi, dans la région de Porrentruy et de Saint-Ursanne, cinq prisonniers allemands qui avaient passé clandestinement la frontière et avaient l'intention de se rendre en Allemagne.

Canton de Neuchâtel

Décisions du Conseil d'Etat

Dans sa séance du 12 juillet 1946, le Conseil d'Etat a :

nommé Mlle Yvette Guye, originaire des Verrières et de La Côte-aux-Fées, aux fonctions de sténo-dactylographe à la Chancellerie d'Etat, pour la fin de la période administrative 1945-1949 ;

validé l'élection des jurés cantonaux pour la législature 1946-1950, du 28 juin 1946 ;

ratifié la nomination du citoyen Richard Jornod, administrateur communal, aux fonctions de préposé à la police des habitants de la commune de Saint-Sulpice, en remplacement du citoyen Charles Magnin, démissionnaire.